



Tax-Filer Empowerment  
Canada

---

Association canadienne  
des déclarants de revenus

# Association canadienne des déclarants de revenus

## Mémoire prébudgétaire 2024

Février 2024



# Recommandations principales

## Recommandation 1

Création d'un comité composé d'élus, de Revenu Québec et de représentants de l'industrie afin de se pencher de manière collaborative et multidisciplinaire sur les meilleures pratiques et moyens de soutenir les populations les plus vulnérables durant la période des impôts.

## Recommandation 2

Mettre en place des critères et des objectifs précis pour ce qui sera considéré un succès du projet pilote des déclarations préremplies présentement en cours, en collaboration avec les membres du comité suggéré à la recommandation 1.

## Recommandation 3

Établir un meilleur partage de données avec l'industrie, à l'image du Plan de collaboration des services numériques du gouvernement fédéral, afin de favoriser la transparence et la circulation de l'information auprès des Québécois.



# Soumission

L'Association canadienne des déclarants de revenus (ACDR) a été fondée en 2018 et représente les plus grandes sociétés de services de préparation de déclarations de revenus et de développement de logiciels d'impôts au Canada. Chaque année, nos membres s'assurent que les contribuables québécois et canadiens bénéficient de la meilleure expérience possible lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenus en personne ou en ligne et qu'ils reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit. Nous favorisons la collaboration entre les déclarants canadiens, notre industrie et les organismes gouvernementaux, tels que Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada.

De longue date, nos membres se sont dédiés à produire et à promouvoir des services de déclaration de revenus innovants, sécuritaires et pratiques. Nous fournissons des services gratuits et accessibles aux Québécois les plus vulnérables. Récemment, nous avons adopté un code de conduite sur la protection de la vie privée et la sécurité à l'échelle de l'industrie.

C'est dans cet esprit de collaboration que nous proposons la création d'un Comité consultatif ministériel multipartite composé d'élus, de représentants de l'industrie ainsi que de Revenu Québec, ayant pour mandat d'élaborer un rapport contenant des recommandations et un plan d'action afin d'augmenter le taux de production de déclarations par les non-déclarants à faible revenu de la manière la plus compatissante, la plus efficace et la plus rentable possible. Il importe toutefois de souligner qu'au Québec, le pourcentage de non-déclarants est de seulement 3%, un taux plus bas que la moyenne nationale, qui au Canada s'élève à 10%.

C'est notamment pour cette raison que l'ACDR se questionne quant aux objectifs du projet pilote instauré par Revenu Québec en 2022, sur les déclarations d'impôt préremplies pour la tranche de citoyen les plus vulnérables. Nous pouvons proposer des approches efficaces pour relever le défi qui consiste à permettre aux déclarants et aux non-déclarants à faible revenu d'accéder à leurs prestations. Une collaboration et un partenariat renouvelés entre le gouvernement et l'industrie permettraient de mieux aider les Québécois à faible revenu sans imposer de nouveaux coûts aux contribuables.



Il doit exister une distinction claire entre le rôle de l'industrie et celui du gouvernement en matière de déclarations fiscales. Les entreprises membres de l'ACDR maximisent les remboursements d'impôts et les prestations des Québécois, et nous défendons que tous doivent être traités équitablement par les agences de revenus. Il est à tout le moins nécessaire d'établir des critères transparents et impartiaux pour définir clairement ce qui sera considéré comme une réussite du projet pilote, en collaboration avec notre industrie et des experts, ou du comité dont la création est suggérée plus haut. Parmi les critères à considérer, nous soulevons une augmentation du taux de déclaration, un processus simple et accessible pour ceux qui souhaiteraient modifier les informations de leur déclaration et la protection de la confidentialité des données des Québécois.

L'expérience de nos membres en matière de travail avec les populations vulnérables et à faible revenu a généralement montré qu'ils ont besoin de plus d'attention et de soins en raison de leur faible niveau de connaissances financières et de leur manque d'accès aux outils numériques. Nous admettons une certaine inquiétude par rapport aux capacités technologiques de Revenu Québec, suite à la difficulté des changements apportés aux systèmes informatiques de la Société d'assurance automobile du Québec qui ont fait la une de divers médias. Des changements de technologie de cette ampleur présentent un risque inhérent pour les services aux citoyens, dans ce cas-ci dans un domaine névralgique de leur vie, c'est-à-dire leur finance.

À l'image du Plan de collaboration pour les services numériques fédéral, aujourd'hui expiré, notre industrie souhaite étendre sa collaboration avec le gouvernement du Québec, afin de tirer davantage parti des options de déclaration d'impôts gratuite de l'industrie, éventuellement en partenariat avec des cliniques bénévoles, pour atteindre davantage de personnes à faible revenu et de non déclarants. Le gouvernement peut également prendre des mesures simples et importantes pour publier des données statistiques plus complètes et plus actuelles sur les déclarations de revenus. Cette transparence permettrait de mieux informer l'industrie et les autres parties prenantes sur la manière de concentrer les efforts et les ressources pour encourager les Québécois à faible revenu à déclarer leurs impôts par le biais d'options peu coûteuses ou gratuites.



## En conclusion

**Les Québécois se tournent vers notre industrie pour bien plus que la simple saisie de données dans les formulaires fiscaux.**

Nos experts fiscaux et nos solutions logicielles fiscales les aident à naviguer dans le système fiscal complexe du Canada en les guidant à travers les détails de leurs impôts. Nous assurons qu'ils comprennent comment les prestations gouvernementales s'appliquent à leur situation personnelle, par exemple ce qu'ils peuvent réclamer, comment elles sont calculées, quand elles sont payées, et comment ils peuvent réduire leur dette fiscale ou maximiser leur remboursement afin qu'ils puissent mieux planifier leurs finances. Nous soutenons les Québécois pendant la saison des impôts, mais également tout au long de l'année, avec des conseils et des solutions fiscales impartiales.

Nous espérons sincèrement la poursuite de la collaboration et la transparence entre l'industrie, le gouvernement et le secteur à but non lucratif afin de permettre à un plus grand nombre de Québécois à faibles revenus de remplir leur déclaration d'impôts et de recevoir l'intégralité de leurs remboursements et prestations.



Tax-Filer Empowerment  
Canada

---

Association canadienne  
des déclarants de revenus